

FICHE DE POSTE n°4

Intitulé du poste : **Maître-assistant associé des ENSA**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maîtres assistants Associés des ENSA (MAEA)**

Temps: **Mi-temps
NON Renouvelable**

Groupe de disciplines : **Sciences et Techniques pour l'Architecture**

Disciplines : **Construction, Ingénierie, maîtrise des ambiances**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur**

Emploi(s) Type :

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
École nationale supérieure d'architecture de : Paris- la Villette
Adresse : **144, avenue de Flandre - 75019 Paris**

Missions et activités principales :

Groupe de disciplines : STA

Discipline : CIMA

Charges pédagogiques :

I / OBJET :

Il s'agit d'un enseignement dans le champ de la construction, et plus particulièrement dans le domaine des structures. Cet enseignement sera partagé avec un autre enseignant, recruté sur le même profil.

II / CHARGES PEDAGOGIQUES) :

- Enseignement à assurer par cycle de formation

L'enseignant(e) recruté(e) aura à assurer 160 heures d'enseignement par année universitaire

Dans le cycle « Licence » conduisant au diplôme d'études en Architecture :

- Cours magistraux dans le domaine des structures en deuxième année (statique, résistance des matériaux, comportement des structures, etc.), en relation avec les autres enseignements de construction (construction générale et ambiances)
- Organisation, encadrement et coordination des travaux dirigés de structure du cycle licence.

Ces cours et TD devront s'articuler avec les autres enseignements de construction de licence, en particulier la morphologie structurale (L1) et les technologies de construction (L3), de manière à constituer un ensemble cohérent et complet dans le domaine des savoirs constructifs à acquérir en fin de cycle. Il s'agira donc, en deuxième année, de reprendre les fondamentaux constructifs abordés précédemment afin d'approfondir les notions et d'en découvrir d'autres, en particuliers en liens avec les enjeux environnementaux contemporains.

Dans le cycle « Master » conduisant au diplôme d'Etat en Architecture :

- Cours magistraux et travaux dirigés dans les enseignements de construction de 4^{ème} année consacrés à des savoirs techniques. Il devra renforcer l'offre pédagogique de l'école, notamment dans le domaine des structures.
- Participation au séminaire sur les pratiques constructives du projet d'architecture (dans le cadre du thème d'approfondissement Edification et Cultures techniques), (cours, conférences, encadrement de mémoires, organisation et participation à des unités d'enseignement de projets).

Autres tâches :

- Participation à des jurys (PFE, HMNOP).
- Participation à l'encadrement et suivi de la filière bi-cursus.
- Participation à la coordination de l'ensemble du champ disciplinaire, en cohérence avec le projet pédagogique de l'établissement.

De plus, l'enseignant(e) participera à la première édition du Grand Workshop Licence, du 22.-26.septembre 2014 au sein d'un groupe pluridisciplinaire constitué.

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

Titres ou diplômes requis :

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste :

Titres ou diplômes souhaités :

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées)

Savoir-être (compétences comportementales) :

Environnement professionnel :

L'ENSA de Paris La Villette est affiliée à l'HESAM Université et forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé ne soit pas seulement professionnel mais vraiment supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et l'existence de structures de recherche et de formations post-2^e cycle Master (doctorat en architecture, DSA, DPEA). C'est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2292 inscrits en 2012 –2013.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

- 1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ;
- 2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;
- 3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;
- 4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;
- 5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;
- 6/ il propose une progressivité dans le 1^{er} cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2^e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;
- 7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1^{er} cycle Licence et 2^e cycle Master ;
- 8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS :

- l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ;
- l'équipe Modélisation pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (UMR MAACC-MAP 3495) ;
- l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP)(UMR – AUSSER 3329).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Treize enseignants titulaires ou contractuels ou associés interviennent dans cette discipline obligatoire dans les deux cycles et qui fait l'objet d'une unité de séminaire approfondi sur les Pratiques Constructives et d'unités de projet approfondi de master.

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école

Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : Non renouvelable

Le candidat s'assurera qu'il répond aux conditions requises au regard du décret n°93-368 du 12 mars 1993

Composition du dossier de candidature

- Formulaire de candidature à télécharger sur le site de l'école, avec coordonnées téléphoniques et mail où le candidat peut être joint rapidement ;
- Note d'intention pédagogique (trois pages dactylographiées maximum), tenant compte du programme pédagogique de l'école ;
- Curriculum vitæ détaillé. Le candidat s'attachera à présenter plus particulièrement son expérience dans l'enseignement.
- Travaux, ouvrages, articles, réalisations et référence des publications, s'il y a lieu.
- Copie des diplômes ou titres – (décret n° 93-368 du 12 mars 1993)
(les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté) ;
- Copie de la carte d'identité ;
- **Pour les postes à temps partiel, attestation d'activité principale** (art 3 du décret du 12 mars 1993) hors enseignement (pour les professions libérales, certificat d'authentification au répertoire nationale des entreprises et de leurs établissements, par exemple.)

CALENDRIER

- date limite de réception des candidatures : **7 juillet 2014 (17h)**
- les candidats invités à l'entretien seront avertis par téléphone ou par mail (coordonnées demandées ci-dessus) au plus tard le 11 juillet 2014 au soir
- audition des candidats par la commission de recrutement prévue le : **mercredi 16 juillet 2014**

Qui contacter (informations) ?

Bruno MENGOLI

Directeur ☎ 01 44 65 23 26 / bmengoli@paris-lavillette.archi.fr

Laurence RICOU

Gestionnaire/SRH/ tel 01 44 65 23 08 / Iricou@paris-lavillette.archi.fr

Envois des candidatures :

A M. Le Directeur de l'ENSA de Paris la Villette

Adresse : 144 avenue de Flandre - 75019 Paris

Date de mise à jour de la fiche de poste : juin 2014